



REGLEMENT du Patrol Trophy - Maroc 2023

1. OBJET

Le **Patrol Trophy** Maroc 2023 est un raid « découverte » réservé aux Nissan Patrol et Baroud qui se déroulera entièrement au Maroc, organisé par « **organisation raid bimoto** ».

Le parcours est constitué de routes goudronnées (minoritaires), de pistes et de passages « off road » .

Ce raid, relativement technique, vous demande un minimum de condition physique et d'endurance.

Y seront intégrées des visites de sites remarquables.

Il n'y a aucune notion de compétition. Le raid doit se dérouler en total respect du code de la route.

La navigation se fera à la trace GPS avec des way points et sera complétée par un « guide book ».

2. VEHICULES ADMIS

Le **Patrol Trophy** est réservés aux Nissan Patrol, Baroud.

Des photos du véhicule devront être jointes à la fiche d'inscription ainsi que la description générale de la préparation qui devra être contrôlée et acceptée par l'organisation (dossier avec photos à fournir si demandé).

L' « **organisation raid bimoto** » se réserve le droit de refuser toute inscription sans avoir à en donner le motif.

3. DATES

Le raid au Maroc se déroulera du 14 au 22 Octobre 2023 (dates susceptibles de varier de 48 h. maxi en fonction des dates des ferries trans méditerranée).

4. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS OBLIGATOIRES (*copies à produire lors de l'inscription*)

Permis de conduire valide du pilote et du copilote.

Carte nationale d'identité ou Passeport.

Certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule au nom de l'un des participants sinon, attestation de prêt signée par le propriétaire et certifiée conforme, mentionnant explicitement l'accord du propriétaire à la participation de son véhicule au « Patrol Trophy Maroc 2023 ».

Contrôle technique valide (et non soumis à contre visite).

Attestation d'assurance (carte verte) en cours de validité sur la période du raid.

Certificat d'assurance rapatriement pour chacun des membres de l'équipage.

5. HEBERGEMENTS et restauration

Vous serez accueillis dans des hébergements variés en demi-pension avec, à minima, un niveau de confort correct et une bonne table locale, sélectionnés par l'organisation.

Néanmoins, les hébergements restent libres, à votre convenance.

Vous pourrez prendre vos repas du midi en pique nique partagé ou dans les restaurants locaux, selon vos préférences.

6. PREPARATION DU VEHICULE

Votre véhicule devra être conforme au code de la route.

Et être en très bon état !

7. EQUIPEMENTS EMBARQUES obligatoires

1 GPS (avec cartographie du Maroc) sur lequel vous pourrez rentrer les traces et way points que nous vous fournirons

1 trip ou une application sur votre smartphone (Rally Tripmeter, GPStrip, Oldtimer et Youngtimer Twinmaster,...)

1 talkie walkie pour une communication permanente entre les équipages (non obligatoire, mais ça peut être sympa).

1 extincteur à poudre ABC de 2 kg minimum accessible par les 2 équipiers et solidement fixé (norme FIA conseillée).

1 triangle de pré signalisation (2 en Espagne) + 2 gilets jaunes.

1 ou 2 sangles solides de remorquage.

2 plaques de désensablement + 1 ou 2 pelles.

1 ou 2 roues de secours solidement fixées.

1 caisse à outils comprenant (entre autres) les outils spécifiques à votre véhicule.

Quelques pièces pouvant être usées ou cassées prématurément sur piste (rotules, roulements, etc.) et diverses (courroies, etc.).

Cartouches de rechange pour votre filtre à air.

Lubrifiants divers en petite quantité.

1 compresseur d'air puissant et 1 manomètre de pression.

1 kit de réparation tubeless et/ou chambre à air de secours.

1 carte I Michelin 742.

1 Trousse de 1^{er} secours (avec vos médicaments de traitement pour la durée du raid).

1 Lampe frontale par personne.

Lunettes de soleil et une paire de lunettes de correction de secours (si vous avez).

1 Casquette.

N'oubliez pas le double des clés du véhicule ! à confier au copilote.

8. ASSISTANCE VEHICULE

Chaque équipage assure l'entretien de son véhicule. Son stock de pièces pourra être bienvenu.

La solidarité mécanique devra jouer (naturellement) entre les équipages avec l'aide du mécanicien de l'organisation (non tenu à résultat)..

9. MONTANT DE L'ENGAGEMENT selon les dates et calendrier de règlement, par équipage.

800 €. Jusqu'au 15 Juin 2023

900 €. du 16 Juin au 15 Aout 2023.

1000 €. du 16 Aout 2023 au 15 Septembre 2023.

Sont compris dans les frais d'engagement :

La fourniture des traces et way- points GPS et du guide book

L'encadrement du raid (guide- organisateur) et d'un véhicule (balai) 4x4 (et plus selon le nombre de participants).

Assurance responsabilité civile de l'organisateur MAIF N° 4371192 P

Les autocollants du raid pour votre véhicule.

Les réservations de vos hébergements.

Reste à votre charge :

Vos frais de route (carburant, autoroute, repas et hôtel le cas échéant).

Le billet de passage ferry pour l'équipage et son véhicule pour la traversée de la Méditerranée (aller et retour).l

les hébergements en demi-pension et les repas du midi (prévoir environ 600 €.pour 2 personnes en chambre double, variant selon de type d'hébergement choisi).

Vos assurances rapatriement pilote et copilote (obligatoires).

L'assurance rapatriement de votre véhicule (conseillée).

Toutes vos dépenses à caractères personnels.

Et votre bonne humeur communicative avec votre meilleur sens de la solidarité !

. 10. ANNULATION

En cas d'annulation de votre part, quel qu'en soit le motif, il vous sera retenu 250 € (acompte minimum).

Avant le départ, l'organisation se réserve le droit d'annuler le Patrol Trophy en cas de force majeure.

Dans ce cas, les participants seront remboursés des sommes versées, sans qu'aucune indemnité ou compensation ne puisse être réclamée par eux.

Après le départ du raid, en cas d'abandon de l'équipage ou de l'annulation de tout ou partie du raid dont la responsabilité de l'organisateur n'est pas en cause, aucun remboursement ne pourra être réclamé.

12. RESPONSABILITES

Chaque participant s'engage à respecter le code de la route ainsi que les consignes de l'organisation tout au long du parcours.

Le respect de la population, des règles de sécurité, de l'environnement et des lois du pays qui vous accueille, sont primordiales afin de pérenniser notre aventure.

En cas de non respect de ces consignes, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable d'incidents, d'accidents ou de dommages qui en résulteraient.

Chaque participant reconnaît avoir conscience du caractère particulier de ce genre d'activité et des risques inhérents.

Il déclare en assurer ses risques et renoncer à tout recours pour tous dommages (tant corporels que matériels et immatériels) à l'encontre de l'organisation et de ses assureurs.

Ces engagements sont opposables aux ayants droits des participants.

13. MEDICAL

Si nécessaire, Les participants devront se conformer aux conditions sanitaires COVID ou autres en vigueur au Maroc, au moment du raid.

Les participants déclarent ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique de raid automobile tout terrain.

En cas de traitement médical, les participants doivent s'assurer d'avoir leurs médicaments prescrits en quantité suffisante pour toute la durée du raid.

14. DROITS à l'IMAGE

L'organisation raid bimoto » se réserve le droit de diffuser les images (positives) des participants du «Patrol Trophy Maroc 2023 » sur les supports de communication qu'elle jugera utiles à la promotion du raid.

Lu et approuvé ce règlement de 4 pages avec nom, prénom et signature du responsable de l'équipage :

organisation raid bimoto
198 rue du Levant 84270 Vedène